

## Rapport moral

mars 2021 – avril 2022

### FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS, INF'OGM TIENT LE CAP

La diversification des OGM depuis les OGM transgéniques jusqu'aux derniers avatars des biotechnologies et de la biologie de synthèse se poursuit, voire s'accélère. Les promesses sont toujours les mêmes : augmenter les rendements agricoles pour nourrir la planète, guérir les maladies graves, palier aux déséquilibres climatiques, réduire l'usage des pesticides dans les champs... sans compter l'éradication des plantes invasives ou des animaux dits nuisibles par forçage génétique.

Des investissements massifs sont déployés et la course aux brevets bat son plein.

Dans ce contexte, où beaucoup de données restent opaques, Inf'OGM essaie de lever le voile.

Cela est particulièrement le cas au niveau franco-européen où la Commission européenne voudrait court-circuiter les avancées obtenues par la société civile française à la Cour de Justice européenne en 2018 et au Conseil d'État en 2020. Ces deux instances ont reconnu que tous les OGM non transgéniques (y compris ceux issus de la mutagenèse aléatoire *in vitro* déjà présents dans nos champs) sont des OGM à réglementer comme tels. Des énergies importantes ont été dépensées à Inf'OGM cette année sur ce sujet et nous en profitons pour saluer le retour de Charlotte Krinke dans l'équipe salariée, responsable, entre autres, de la veille juridique. Nous remercions aussi les personnes qui nous aident à démontrer que la détection de ces OGM nouveaux est possible, contrairement à ce qu'affirme la Commission européenne.

Cette année passée, l'artificialisation croissante du vivant a été au cœur de nos préoccupations, ce qui nous a amené à construire une nouvelle motion dans la présentation de « *nos missions et valeurs* » sur le site. Motion qui souligne aussi l'intérêt que nous portons à l'impact de tous les OGM sur les écosystèmes naturels.

Cette artificialisation du vivant, *via* des manipulations génétiques ou épigénétiques, touche aussi l'espèce humaine, que ce soit au niveau des cellules du corps (thérapie génique) ou des embryons. Nous avons donc travaillé un des volets de la loi de bioéthique, votée en 2021, qui ouvre encore plus la boîte de Pandore d'une humanité génétiquement modifiée. Dans ce même domaine de la santé, nous avons initié des recherches sur l'origine des virus, qu'elle soit environnementale ou due à des modifications génétiques, ainsi que sur les vaccins à ARN messager ou à ADN, chevaux de Troie pour faire accepter tous les OGM.

Ce travail demande des compétences nouvelles à Inf'OGM. Pour l'heure, nous avons essayé de donner les bases de compréhension dans un souci de vulgarisation de ces données complexes, vulgarisation demandée par nos lecteurs mais difficile à atteindre : comment simplifier sans tromper ?

Nous voulions aussi nous inscrire dans la perspective de montrer le réductionnisme scientifique à l'œuvre dans les biotechnologies basées sur l'ADN et son expression, laissant de côté nombre de phénomènes biologiques au niveau des cellules et des organismes.

Ces biotechnologies s'arquent de nos jours sur la numérisation des séquences génétiques, les gènes deviennent virtuels dans des banques de données, ce qui permet d'accélérer l'appropriation du vivant par les multinationales. Dans le domaine agricole, les paysans ne seront-ils pas spoliés ? La nature risque-t-elle d'appartenir aux GAFAM ? Les pays pauvres, riches en diversité biologique, seront-ils pillés ? Les « accords » internationaux qui protègent la biodiversité cultivée et sauvage sont-ils menacés ? Inf'OGM suit de près ces débats complexes, et ces discussions très éloignées des citoyens.

La politique agricole prévue en France pour les années à venir est technologique et industrielle. Elle s'appuie sur trois piliers - « *numérique, génétique, robotique* » - exprimés clairement dans la loi de programmation pluriannuelle de la recherche. Tous ces champs concernent Inf'OGM, mais la modification des semences reste un sujet privilégié, d'autant plus qu'une nouvelle réglementation européenne tente de se mettre en place.



L'ensemble de ces sujets, leur imbrication de plus en plus forte, l'explosion des outils et techniques, obligent Inf'OGM à élargir ses champs thématiques et à chercher des partenaires avec qui l'association pourra travailler. En 2021, nous avons initié ce rapprochement, tant au niveau français qu'europpéen, mais... beaucoup reste à faire.

2022 s'annonce néanmoins favorable : l'équipe salariée s'agrandit d'une personne qui a les compétences requises pour travailler sur les brevets et les semences. Et l'équipe des administrateurs est toujours motivée. Bienvenue à Denis Meshaka. Inf'OGM continuera à produire des articles sur le site et pour le journal, des vidéos et mini-guides. En 2022, nous organiserons également des webinaires : chaque dossier trimestriel sera suivi d'un moment de présentation et de débat pour que chacun puisse s'appropriier au mieux le sujet traité.

Et, surtout, grâce à nos bailleurs et à tous ceux qui nous soutiennent (*via* des dons, des achats), le bilan financier pour l'année 2021 est positif et l'année 2022 s'annonce plutôt sereinement.

Pour 2022, nous formons un vœu : nous rencontrer plus souvent qu'en 2021... afin que vive notre petite communauté Inf'OGM, pour une cohésion renforcée et un travail approfondi.

**Annick Bossu**  
pour le Conseil d'Administration